|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Université Mohamed Khider – Biskra**  Faculté des Lettres et des Langues  Département de Français  Enseignante : **Dre. Haddad M.**  **Cours 2 : La didactique des langues étrangères Langues-Cultures** |  | **Module :** Introduction à la didactique  **Niveau :** L3  **Année :** 2024-2025 |

1. **De la « pédagogie des langues » à la « didactique des langues »**

L’expression « Didactique des Langues Étrangères », connue auparavant avec la dénomination « Pédagogie des langues », a vu le jour au cours des années 70. Contrairement à la pédagogie qui se résume en une discipline éducationnelle normative dont l’objet concerne les interventions de l’enseignant dans des situations pédagogiques réelles, cette nouvelle appellation se justifie par le fait que la « didactique » s'applique à définir avec précision les contenus disciplinaires et les connaissances à enseigner, détermine le contexte de l’enseignement, transpose les savoirs dits « savants » en savoirs enseignables, préconise les méthodes les plus adéquates pour enseigner tel ou tel savoir. D’après cette définition, La didactique des langues, appelée également « didactique des langues et des cultures » ou encore « didactique du FLE », est devenue une discipline carrefour qui emprunte et adapte ses méthodologies et ses pratiques à d’autres disciplines-ressources telles que les sciences du langage, les sciences psychologiques, les sciences humaines et sociales, les sciences de l’éducation et les sciences de la communication. (K. Guerid, 2019).

La didactique du français appartient au domaine plus large de la didactique des langues cultures. Cette double appellation marque une langue en tant que phénomène historique et social est pétrie de culture.

L'histoire des langues est une partie essentielle de l'histoire de l'humanité. Une langue se forme dans le temps par l’apport de multiples générations successives de locuteurs. Elle constitue en cela un immense patrimoine culturel qui unit toutes les personnes les ont parlée ou écrite à un moment et dans un espace donné. En plus d'assurer la communication la langue représente un trait culturel fondamental le sentiment d'appartenance à une communauté et socioculturelle relève un bon parti de la langue à l'aide de laquelle ces membres communiquent entre eux cet aspect identitaire des langues est un facteur déterminant dans leur enseignement apprentissage.

Au sein des didactiques des disciplines la didactique de la langue est une discipline charnière entre le domaine de l'éducation et celui du langage. En effet, la didactique des langues se situe au croisement de deux grands champs de connaissance celui de l'enseignement et de l'apprentissage auquel appartiennent les sciences de l'éducation la didactique et la psychologie et celui des sciences du langage particulièrement la linguistique et les théories littéraire comme est présenté dans la figure suivante.

**Figure 1 :** La didactique de langue première en tant que discipline charnière entre le domaine de l’éducation et celui du langage (d’après Gagné, et al., 1989)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINE DE L’ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE**   * Sciences de l’éducation (histoire, philosophie ou sociologie de l’éducation, docimologie, etc.) * Psychologie | **DIDACTIQUE DE LA LANGUE PREMIERE** | **DOMAINE DU LANGAGE**   * Sciences du langage (Linguistique générale, linguistique française, sociolinguistique, psycholinguistique, grammaire, syntaxe, … * Etudes littéraires (histoire de la littérature, poétique, narratologie, littérature de jeunesse, etc.) |

* 1. **La didactique des langues et la linguistique**

La linguistique est la science du langage. Telle que décrite par F de Saussure (1916) elle s'intéresse à l'étude systématique des langues naturelles, de leur structure, de leur fonctionnement et de leur évolution. Les linguistes cherchent à décrire et à expliquer les phénomènes linguistiques, tels que la phonétique, la syntaxe, la sémantique ou la pragmatique. Leurs travaux peuvent porter sur une langue particulière ou sur les langues en général. **Décrire** les langues : **identifier** les éléments constitutifs d'une langue (sons, mots, phrases) et les règles qui gouvernent leur combinaison. **Expliquer** les mécanismes de l'acquisition du langage : comment les enfants apprennent leur langue maternelle (psycholinguistique) ? . **Comparer** les langues entre elles : quelles sont les similitudes et les différences entre les langues ?. **Étudier** l'évolution des langues au fil du temps.

La didactique des langues, quant à elle, est la science de l'enseignement. Elle s'intéresse aux méthodes et aux techniques d'enseignement, ainsi qu'aux processus d'apprentissage. La didactique des langues, plus spécifiquement, vise à développer des méthodes efficaces pour enseigner une langue étrangère. **Définir** les objectifs d'apprentissage. **Élaborer** des matériaux pédagogiques. **Mettre** en œuvre des méthodes d'enseignement. **Évaluer** les apprentissages : comment mesurer les progrès des apprenants ?

Malgré leur différences apparentes, J-L Chiss (2007), souligne qu’une relation complexe et dynamique est entretenue entre la didactique des langues et la linguistique (ou science du langage), les deux disciplines entretiennent des relations d’interdépendance : la didactique s'appuie sur les connaissances linguistiques pour concevoir des méthodes d'enseignement efficaces, tandis que les sciences du langage trouvent dans la didactique un terrain d'application concret. Malgré cette interdépendance, la didactique revendique sa légitimité en tant que discipline autonome. Elle ne se réduit pas à une simple application de la linguistique, elle prend en compte des facteurs pédagogiques, psychologiques et socioculturels qui vont au-delà des connaissances linguistiques.

Il faut toutefois reconnaître qu’il n'est pas toujours facile de délimiter précisément les domaines respectifs de la linguistique et de la didactique, et de déterminer dans quelle mesure l'une dépend de l'autre. La didactique doit trouver son équilibre, à la fois s'appuyer sur les connaissances scientifiques fournies par la linguistique et prendre en compte les spécificités des contextes d'enseignement et les besoins des apprenants.

**Application :**

Un nouveau mot entre dans l'usage courant « Covid ». Comment un linguiste et un didacticien vont-ils réagir à cette nouvelle ?

Vous devez concevoir une séquence d'apprentissage pour enseigner le passé composé à des apprenants de français langue étrangère. Quels apports de la linguistique et de la didactique seront nécessaires ?

**La didactique du Français langue étrangère ou maternelle ? Quel statut choisir ?**

En classe de langue notamment de français, le statut de langue est défini en fonction de certains critères

**Le français langue maternelle**

La langue maternelle : c’est la première langue qui s’impose à chacun. Toutefois dans de nombreuses sociétés la langue de la mère n’est pas la première à être transmise. Les critères selon lesquels on qualifie une langue de Langue

Maternelle sont :

**a. L’ordre d’appropriation**

La langue maternelle doit être la première langue de socialisation de l’enfant : aujourd’hui on parle de langue première. Dans certaines sociétés l’enfant est exposé dès le début de sa vie à plusieurs langues. L’antériorité de la langue maternelle génère une compétence supérieure par rapport aux langues apprises ultérieurement. Le locuteur natif possède alors une intuition lui permettant d’évaluer les productions linguistiques. Mais ce niveau supérieur est selon Louise DABENE (DABENE in PORCHER L,1995 : 77) (cité par Khainar, 2017) loin d’être une règle absolue. Le cas de l’Afrique du nord où l’utilisation écrite de l’arabe dialectal est interdite, peu de personnes savent écrire en Tamazight : on parle une langue, on écrit dans une autre : l’arabe classique ou le français.

**b. Le mode d’appropriation**

Le mode d’appropriation est naturel par contact et interaction avec les membres de son groupe (acquisition). Les demandes de répétitions, d’explications, les corrections, les définitions permettent cette appropriation. On parle alors de langue de départ pour montrer l’aspect dynamique de l’appropriation. On parle aussi de langue de référence étant donné qu’elle joue le rôle de référence dans l’apprentissage des autres langues.

**c. L’appartenance**

Le concept de la langue maternelle fait appel à celui de langue d’appartenance. Elle devient un élément important de définition d’ethnies et de nationalités. Même la variété définit ou trahit l’appartenance à des sous-groupes plus ou moins valorisés. Dans le cas de plurilinguisme, cela peut être source de fortes interrogations identitaires.

**2. Le français langue étrangère**

Par opposition à langue maternelle, toute langue non maternelle est étrangère. C’est au groupe de définir cela. La xénité (l’aspect étranger), se définit selon L. Dabène (Dabène in PORCHER L, 1995 : 78) à partir des critères suivants :

**a. La distance géographique :** Le japonais pour les algériens est plus étranger que l’italien, qui lui est plus étranger que le français. En effet, la géographie influence la pédagogie : voyages plus couteux, difficultés de se procurer des

documents authentiques...

**b. La distance culturelle :** Relative à la capacité de décoder les pratiques culturelles.

**c. La distance linguistique** : il s’agit des familles de langues. Les langues romanes sont plus proches entre eux qu’avec les langues slaves. Les représentations aussi jouent un rôle.

Didactiquement, une langue est étrangère lorsqu’elle est considérée comme objet linguistique d’enseignement /apprentissage enseignable en classe. Ainsi le français est une langue étrangère pour tous ceux qui entrent dans un processus volontaire –ou non- d’apprentissage.

**3. Le français langue seconde**

Les statuts du FLM et FLE se sont révélés insuffisants pour décrire toutes les situations d’appropriation du français. N’étant pas une langue maternelle, le français dans certaines situations n’est pas aussi étranger et cela pour des raisons statutaires ou sociales. Comme en Côte d’Ivoire, où le français est la langue officielle mais qui n’est pas maternelle. On ne peut qualifier une langue officielle de langue étrangère, même si elle n’est pas maternelle. Un autre exemple ; en Belgique, en Suisse et au Canada, le français est la langue maternelle de sous-groupes importants des populations. Le système éducatif et la production culturelle sont deux facteurs qui pourraient définir ce statut.

**Application :** Distinctions entre FLE, FLM et FLS

**Question 1 : Quel est le public principal du FLE (Français Langue Étrangère) ?**

A) Les personnes qui parlent déjà français couramment.

B) Les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français.

C) Les personnes vivant dans un pays francophone.

**Question 2 : Le FLM (Français Langue Maternelle) fait référence à :**

A) L'enseignement du français aux immigrants.

B) L'enseignement du français aux enfants dont le français est la langue maternelle.

C) L'apprentissage du français par des adultes pour des raisons professionnelles.

**Question 3 : Le FLS (Français Langue Seconde) est principalement destiné à :**

A) Des étudiants qui apprennent le français dans un pays francophone.

B) Des enfants francophones.

C) Des étrangers vivant dans leur pays d'origine.

**Question 4 : Quel énoncé correspond le mieux au contexte du FLE ?**

A) "J'écris des dissertations en français à l'école."

B) "J'apprends le français pour pouvoir travailler en France."

C) "Je lis des livres en français depuis que je suis petit."

**Question 5 : Quel objectif est souvent associé à l'enseignement du FLS ?**

A) Développer des compétences littéraires avancées.

B) Favoriser l'intégration sociale et professionnelle dans un pays francophone.

C) Apprendre les règles de grammaire française.

**Question 6 : Lequel des énoncés suivants pourrait être typique d'un locuteur natif de français (FLM) ?**

A) "Je dois pratiquer mon accent français tous les jours."

B) "J'aime étudier la littérature française à l'école."

C) "Apprendre le français est très difficile pour moi."

**Question 7 : Quel type de contenu pédagogique serait le plus pertinent pour un étudiant en FLE ?**

A) Des analyses littéraires approfondies.

B) Des situations de communication quotidienne.

C) Des études de grammaire avancée.

**Question 8 : L'enseignement du FLE se concentre souvent sur :**

A) La maîtrise de la langue écrite.

B) L'acquisition de compétences de base en communication.

C) La littérature française classique.

**1.2. Enseigner la langue en didactique des langues**

Enseigner une langue appelle à considérer des contenus différents de ceux d’autres disciplines comme les mathématiques ou les sciences naturelles.

Les contenus de la didactique des langues relèvent de disciplines de référence telles que la linguistique, la littérature, la poésie, et plus récemment d’autres disciplines comme la sociolinguistique, la psycholinguistique, la communication, l’analyse du discours, l’ethnographie de la communication....

Jean-François Halté (1992) pose le problème de savoir quels liens existent « entre une liste rationnellement organisée de savoirs à enseigner et la dynamique de l’apprentissage ? Comment améliorer la coïncidence de ce qui s’enseigne et de ce qui s’apprend ? ».

En d’autres termes, l’objectif principal est de produire des argumentations savantes et cohérentes susceptibles d’orienter efficacement les pratiques d’enseignement.

La didactique des langues s’intéresse aux :

**1- savoirs linguistiques :** éléments et règles de fonctionnement de la langue : phonétique, lexique, vocabulaire, syntaxe, grammaire, sémantique, .....

**2- compétences communicatives** : savoir-faire, règles, emplois et moyens pour agir et interagir : (voir plus loin les composantes de la « compétence de communication » : manières de présenter/se présenter, manières d’exprimer son point de vue, manières d’expliquer/d’exposer, manières d’informer/de s’informer, ..... Il s’agit en somme d’un ensemble de paramètres qui sont au même titre indissociable de la langue car inscrits dans la langue.

Toute réflexion didactique porte sur les objets d’enseignement, les conditions d’appropriation des savoirs et sur l’intervention didactique.

**1.2.1. Les objets d’enseignement**

La didactique s’intéresse à leur nature cognitive : savoir ou savoir-faire. Elle s’intéresse à leur statut épistémologique : savoir savant ou savoir social. Elle s’intéresse à la méthodologie de leur construction :

transposition ou élaboration de savoirs. Elle s’intéresse aussi à leur organisation en curricula et à leur histoire institutionnelle.

**1.2.2. Les conditions d’appropriation des savoirs**

La didactique s’interroge sur la construction des concepts et des notions dans l’apprentissage, leur construction, les pré-requis qu’ils supposent, les représentations ordinaires qu’en ont les apprenants et les différentes sortes d’obstacles à l’apprentissage que tous ces concepts et notions peuvent susciter.

**1.2.3. L’intervention didactique**

Elle s’intéresse à l’approche de la classe et à son fonctionnement : tâches de l’enseignant, l’organisation des situations d’enseignement, la construction de séquences didactiques, l’adaptation au type de public. Il y a intervention pour structurer l’apprentissage, pour solliciter, pour répondre aux besoins de l’apprentissage.

A ce propos, Jean-François Halté [1992 : 8] souligne que « l’opérationnalisation des objectifs d’enseignement ne peut s’effectuer sur la seule base de l’application des théories de l’apprentissage : elle implique aussi une connaissance profonde des savoirs à enseigner », pour exemple, connaître la grammaire est une chose, savoir l’enseigner est une autre.

**Références bibliographiques**

Halté, J. F. (1992). La didactique du français.

Javier Suso López, « Linguistique, linguistique appliquée et didactique des langues vivantes dans les années 1960-1975 en France : quelques réflexions », Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde [En ligne], 68 | 2022, mis en ligne le 17 décembre 2022, consulté le 20 septembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/dhfles/9038 ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.9038>

Gagné, G., & Chiss, J. L. (1989). Recherches en didactique et acquisition du français langue maternelle.

Guerid K. (2019). De la « pédagogie des langues » à la « didactique des langues ». Cours de Master 1 didactique. Université de Biskra.

Khainar (2017). Introduction à la didactique des langues étrangères. Cours destiné à la 3LMD. Université de Constantine